



UN OUTIL POUR LA DEMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : L'AGENCE DE LA DEMOCRATIE LOCALE EN ARMENIE OUVRIRA SES PORTES A GYUMRI, LE 28 OCTOBRE

La nouvelle Agence de la démocratie locale (ADL) ouvre ses portes le 28 octobre, à Gyumri, en Arménie. Elle sera la deuxième ADL dans le Caucase du Sud et la treizième ADL créée par l'Association des agences de la démocratie locale (AADL) avec le soutien du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Le Président de l'AADL, M. Per VINTHER, affirme que « La décentralisation du pouvoir et le développement des capacités administratives au niveau local, à côté d'une société civile capable et active, représentent une étape fondamentale au sein du processus de démocratisation, de stabilisation et de développement de l'Arménie ». A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, l'AADL organise une conférence, sur la coopération entre les pouvoirs locaux et la société civile, ouverte à la participation des autorités locales, des ONG, des citoyens et des représentants internationaux intéressés par la gouvernance locale, par le débat constructif et par les bonnes pratiques de participation citoyenne à la vie publique. La conférence d'ouverture aura lieu à l'Hôtel de Ville de Gyumri et sera partie intégrante de la « Semaine européenne de la démocratie locale ».

L'AADL et le Congrès ont pris la décision de créer une Agence de la démocratie locale en Arménie pour soutenir le processus de décentralisation, de stabilisation et de développement du pays. Les deux structures planifient l'ouverture de l'ADL depuis 2008. C'est un projet à long terme qui va s'inspirer de l'expertise de l'AADL, des autres ADL et du réseau qui recueille 160 membres, y compris des autorités locales, des associations d'autorités locales et des organisations non-gouvernementales, dans plus de 30 pays.

Les partenaires de l'ADL en Arménie viennent de trois pays : de la France (la région Rhône-Alpes), de l'Italie (le Frioul-Vénétie julienne et le CISP ou International Committee For The Development of Peoples) et de l'Arménie (l'Union des communautés arméniennes, l'Urban Foundation for Sustainable Development, le Club des journalistes Asparez, la Ville de Ijevan et la Ville de Gyumri, hôte de l'ADL). Le rôle des partenaires internationaux sera d'assurer un soutien financier de base, de participer aux activités compatibles avec leurs compétences et capacités, d'encourager leurs collaborateurs à participer au travail de l'ADL, de promouvoir l'agenda de l'ADL au sein de leurs communautés et d'encourager une plus large adhésion.

La Ville de Gyumri, située au Nord du pays, est la seconde ville de l'Arménie. Elle a été sélectionnée comme « ville hôte » puisqu'elle va assurer à l'ADL les éléments nécessaires pour poursuivre une activité au niveau national. L'Hôtel de Ville de Gyumri met à disposition de l'ADL un bureau et des chambres dans un immeuble qui déjà accueille des associations publiques et des ONG à Gyumri. M. le Président, Per VINTHER, mentionne que « la société civile très vivace de Gyumri et la possibilité de pouvoir améliorer l'état de la coopération entre la société civile et les autorités locales sont deux facteurs importants pour le choix [de la ville de Gyumri] ». Il ajoute que « la ville de Gyumri est jumelée avec la ville géorgienne de Koutaïssi, fait qui assure une base puissante sur laquelle développer la coopération entre les deux villes ». Depuis 2006, une première Agence caucasienne existe à Koutaïssi, en Géorgie.

Au niveau local, la future ADL va encourager la participation de la société civile au processus décisionnel, va accroître le niveau d'intérêt, de sensibilité et les capacités des citoyens de participer à la prise de décision et va augmenter, parmi les communautés et les autorités locales, les compétences et le savoir des besoins des citoyens. L'ADL souhaite aussi encourager les citoyens et les autorités locales à participer à un exercice pratique de prise de décision. Elle va soutenir le renforcement des capacités de la société civile et des autorités locales. Les formations, les visites d'étude et d'autres méthodes participatives seront les principaux moyens méthodologiques qu'elle va utiliser pour la mise en œuvre de ses activités. Puisque l'Agence de la démocratie locale va se présenter comme un promoteur de la démocratie et de la gouvernance territoriale, elle va aussi promouvoir les droits de l'homme et les principes du développement durable. L'actualisation de tous ses objectifs sera possible grâce à la collaboration avec des pouvoirs locaux et des ONG, pour la mise en œuvre des projets soutenus par les partenaires internationaux de l'ADL. L'ADL souhaite se présenter comme un « pont » entre l'Europe et l'Arménie pour apporter la pratique arménienne en Europe et l'expérience européenne en Arménie. Dernièrement, l'ADL va travailler pour assurer la coopération transfrontalière dans le Caucase du Sud et pour promouvoir la paix et l'entendement dans la région. Par la suite, M. Per VINTHER nous annonce « des plans pour la création d'une ADL en Azerbaïdjan dans le futur. Donc, l'ADL en Arménie deviendra, avec le temps, une partie du réseau des ADL dans le Caucase du Sud, qui promouvra la coopération et la compréhension mutuelle dans la région ».



LE RÔLE SIGNIFICATIF DE L'AADL DANS LA PROMOTION DE LA « SEMAINE EUROPÉENNE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE » DU CONSEIL DE L'EUROPE

Comme partenaire principal du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, structure qui est en charge de la promotion de la « Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL / ELDW) », l'AADL joue un rôle

significatif de disséminateur au sein de son réseau de membres et partenaires. À côté des ADL, l'AADL organise plusieurs initiatives liées à la SEDL, partout dans l'Europe. De plus, l'AADL est partenaire dans des nombreuses autres initiatives organisées par ses membres et/ou partenaires durant la SEDL.

La « Semaine européenne de la démocratie locale » est une manifestation européenne annuelle pendant laquelle les pouvoirs locaux des 47 pays membres du Conseil de l'Europe et leurs associations nationales organisent des événements publics, durant lesquels ils rencontrent et communiquent avec les citoyens sur les actualités. Son principal but est de promouvoir et d'épanouir la participation démocratique au niveau local. La semaine du 15 octobre a été choisie pour l'organisation de l'événement, en hommage à la « Charte européenne de l'autonomie locale » adoptée le 15 octobre 1985. Les objectifs principaux de la SEDL sont de sensibiliser les citoyens européens sur le mode opératoire des autorités locales et d'informer les citoyens sur les opportunités qu'ils ont à leur disposition pour participer au processus décisionnel local. Puisque « Les droits de l'homme au niveau local » est le thème de l'édition 2011 de la SEDL, le Congrès a recommandé chaleureusement aux organisateurs de l'utiliser, en leur donnant la liberté d'employer d'autres thèmes d'intérêt particulier.

Pour mieux faire comprendre le rôle de l'AADL dans la promotion de la SEDL, on souhaite présenter par la suite la liste des événements dont l'AADL et les ADL sont en charge comme organisateurs et/ou partenaires :

- L'ouverture de l'Agence de la démocratie locale en Arménie ;

Le 28 octobre, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'ADL en Arménie, à Gyumri, l'AADL organisera une conférence de sensibilisation des citoyens, des ONG et des autres parties prenantes au niveau local, sur les bonnes pratiques de la participation citoyenne au processus décisionnel. La conférence souhaite donner aux participants l'occasion de mieux comprendre la méthodologie « ascendante » (du « bottom-up ») dans la gouvernance locale et d'accroître le niveau de la participation citoyenne. L'événement d'octobre soulignera le rapport entre l'ADL en Arménie et son travail de soutien de la démocratie locale et des droits de l'homme. L'ouverture se présentera comme partie intégrante de la SEDL et comme projet à moyen et à long terme de l'AADL. Pour plus d'informations

- La célébration des quinze ans d'activité de l'ADL à Sisak ;

La conférence internationale « Le chemin de la Croatie vers l'UE : le rôle des Agences de la démocratie locale (ADL) en Croatie » aura lieu le 4 novembre 2011, à Sisak, en Croatie. Elle fera partie de la célébration des quinze ans d'activité de l'Agence de la démocratie locale à Sisak et de la SEDL. À l'occasion de cette célébration, la Ville de Sisak a reçu les « 12 étoiles » du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, une prestigieuse étiquette accordée aux villes et aux communautés locales particulièrement actives dans la promotion de la SEDL. L'AADL souhaite tirer profit de la conférence et donc elle souhaite encourager la réflexion et le débat autour du futur des ADL croates dans le contexte d'une adhésion à l'UE, en juillet 2013. L'ADL à Sisak organisera aussi des activités de promotion des droits de l'homme au sein de la jeunesse.

- Du 15 au 17 novembre, l'AADL organisera deux événements d'envergure à Venise ;

À Venise, l'AADL organisera une conférence sur « la mobilité et le volontariat dans le contexte des villes jumelées » et un atelier international sur le jumelage. Les deux événements vont accueillir environ 180 participants de 10 pays européens. Les participants, représentant des autorités locales, des associations d'autorités locales, des ONG, des fonctionnaires publics et des groupes citoyens, seront encouragés à évaluer le poids « de la mobilité et du volontariat » sur la construction d'une Europe développée. L'objectif principal des deux activités, organisées au sein du programme « L'Europe pour les citoyens » et de la SEDL, est de renforcer l'engagement des organisations de la société civile pour le jumelage communautaire. Le but final est de créer un système de coopération mieux structuré pour les autorités locales et les organisations de la société civile, d'épanouir le « partenariat public-privé » pour le combat contre la crise économique et sociale et de promouvoir la mobilité pour la démocratie et l'appropriation de l'identité européenne.

- Dans le contexte de la SEDL, l'ADL au Kosovo organisera sa première activité ;

Le 21-22 novembre, l'ADL au Kosovo, en collaboration avec l'AADL et ses partenaires, organisera sa première activité à Pejë / Peć (au Kosovo) à l'occasion de « la Journée internationale des droits de l'enfant ». Une conférence internationale sera organisée pour encourager le débat, sur le thème de la journée internationale, parmi les principales parties prenantes locales et internationales (l'Unicef, le Conseil de l'Europe, le PNUD, la Commission européenne, le Ministère des pouvoirs locaux et les organisations de la société civile particulièrement intéressées par le thème). La conférence sera suivie par un après-midi « décontracté » qui vise les familles et les citoyens « ordinaires » de la région de Pejë / Peć.

- La SEDL en Géorgie : L'art et la nature de Koutaïssi pour les droits de l'homme ;

À Koutaïssi, l'ADL en Géorgie (célébrant cette année son cinquième anniversaire) et l'Association des autorités locales de la Géorgie, avec la collaboration de la Ville de Koutaïssi, organiseront une exposition de photos sur les droits de l'homme en Géorgie. Elles organiseront aussi une compétition pour le prix « Le plus vert quartier de la ville de Koutaïssi » qui cherche l'engagement d'un grand nombre de citoyens et de personnes représentant les autorités locales et les organisations de la société civile.

- Le dixième anniversaire de l'ADL CSS qui poursuit son travail de promotion des droits de l'homme ;

À l'occasion du dixième anniversaire de l'ADL CSS, le cabinet du Maire de la Ville de Niš, le Centre d'éducation de la jeunesse, la Médiathèque de Niš et l'ADL organiseront, du 10 au 16 octobre, la « Semaine européenne de la démocratie

locale ». Pendant la semaine seront organisés plusieurs ateliers, groupes de discussions, événements, expositions, etc. La Faculté d'économie de l'Université de Niš, le Centre d'éducation de l'Université métropolitaine et le Centre de l'enfant de la Ville de Niš participeront aux activités. Pour plus d'informations

- Le travail du CRCD de promotion des droits de l'enfant en Albanie ;

Le CRCD ou Centre de recherche pour la coopération et le développement, membre de l'AADL, en collaboration avec le Centre d'information sur l'Europe de Vlorë (en Albanie) organiseront un séminaire sur l'UE et une présentation publique pour une école sur « Les grandes lignes de l'UE sur la promotion et la protection des droits de l'enfant ». A travers les deux activités, les structures mentionnées plus haut s'engageront dans la promotion de la SEDL en Albanie.

- La stratégie pour la promotion des droits de l'homme au niveau local en Italie ;

Les villes italiennes de Vibonati, de Morigerati et de Casaleto Spartano, nouveaux membres de l'AADL, organiseront à la mi-novembre une conférence sur les ressources à disposition des villes pour la promotion des droits de l'homme au niveau local. De plus, elles organiseront, dans un lycée de Sapri, une activité interactive pour la dissémination des droits de l'homme, au sein de la jeunesse. L'AADL enverra son représentant à chaque activité. Pour plus d'informations sur les deux événements, vous êtes priés de contacter M. Alfonso ALIBERTI, Chargé de projets de l'AADL, au courrier électronique alfonso.aliberti@aldaintranet.org.



LA COOPERATION ENTRE LA VILLE DE THIENE (EN ITALIE) ET LA VILLE D'IJEVAN (EN ARMENIE) POUR UN ECHANGE DE BONNES PRATIQUES

Les principaux objectifs du projet initié par la ville de Thiene avec la ville d'Ijevan (en Arménie), en collaboration avec l'AADL, sont de soutenir le développement urbain participatif et de lancer une relation solide de coopération décentralisée

avec une ville de l'Arménie. Le projet est cofinancé par la Région de la Vénétie sous « l'Initiative directe de 2011 sur la coopération décentralisée au développement » pour la promotion des droits de l'homme, de la culture de la paix, de la coopération au développement et de la solidarité.

Ijevan, chef-lieu de la région Tavouch, est une ville d'environ vingt mille habitants, située au Nord-Est de l'Arménie, non loin de la frontière avec l'Azerbaïdjan.

Le projet, qui inclut des visites d'étude et des sessions de formation dans les deux villes, se déroulera sur la période d'une année. Mme la Directrice de l'AADL, Antonella VALMORBIDA, affirme que « la participation citoyenne à la gouvernance territoriale est un des piliers de la démocratie et de la bonne gouvernance. En Europe, ce phénomène se montre solide mais la situation n'est pas la même dans les pays de l'Est, qui suivent le chemin de la transition démocratique dans le postcommunisme. Si on souhaite un contexte propice à la démocratie, il va falloir qu'on travaille de manière acharnée pour encourager la participation des citoyens. Pour atteindre ce but, l'AADL s'engage dans la promotion du projet de jumelage. Le 28 octobre, elle ouvrira, avec le soutien du Conseil de l'Europe, sa treizième Agence de la démocratie locale, en Arménie. La nouvelle ADL s'ajoutera à celle ouverte il y a cinq ans en Géorgie et aux onze ADL actives dans les Balkans ».

Le projet va établir un échange de bonnes pratiques pour développer, dans un futur assez proche, la participation citoyenne et la démocratie. Au cœur de cette coopération se trouvent aussi la durabilité et la stabilité de l'environnement naturel. Des questions à suivre sont la gestion des déchets et la sensibilité de la population sur les problèmes environnementaux.

Le projet se divise en trois activités visant une participation citoyenne plus élevée à Ijevan et une augmentation du nombre d'instruments nécessaires au dialogue entre les autorités locales et la société civile. La première activité sera une session de formation, à Ijevan. La formation sera mise en œuvre, à partir du 26 octobre, par une équipe d'experts issus de la Ville de Thiene et de l'AADL. Un expert de l'AADL coordonnera la deuxième activité, un laboratoire qui recueillera environ trente représentants d'autorités locales et d'organisations de la société civile d'Ijevan. Les thématiques du laboratoire porteront sur la citoyenneté participative et sur la coopération au développement urbain, entre les autorités locales et la société civile. La dernière activité sera la visite d'étude (en mars prochain) à Thiene, en Italie, d'une délégation représentant la communauté arménienne. A cette occasion, la ville italienne présentera ses activités et ses initiatives pratiques, comme c'est le cas du Centre urbain (Urban Center), une réalité qui pourrait servir de modèle à la ville arménienne. Le but de la visite d'étude, en mars prochain, est d'établir un réseau, rassemblant des autorités locales et des organisations de la société civile, nécessaire à la durabilité de la coopération.



LE FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU PARTENARIAT ORIENTAL DEMANDE LE RESPECT DES LIBERTÉS ET LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DES PRISONNIERS POLITIQUES EN AZERBAÏDJAN

Le Forum de la société civile du Partenariat oriental demande, au Gouvernement

de l'Azerbaïdjan, aux chefs des institutions européennes, aux gouvernements des pays communautaires et au Conseil de l'Europe, le respect de la liberté d'expression et de réunion, et la libération immédiate des prisonniers politiques de l'Azerbaïdjan. Dans une déclaration officielle du Conseil de direction, les co-présidents du Forum, Mme. Antonella VALMORBIDA (de l'AADL) et M. Ulad VIALICHKA (du consortium international Eurobelarus) affirment que le travail de la société civile (y compris le travail des organisations reconnues par le Forum de la société civile du Partenariat oriental) est toujours encombré par les autorités gouvernementales de l'Azerbaïdjan.

La déclaration mentionne que « des protestataires au nom de la démocratie ont été condamnés à la prison, à Baku. Depuis leur arrestation pour avoir protesté de manière pacifique, le 2 avril 2011, quatorze activistes de la société civile et leaders de l'opposition ont été condamnés à la prison pour des périodes allant jusqu'à 6 ans. Ils ont été condamnés par des tribunaux politiquement biaisés, sur des preuves forgées. Le 2 avril 2011, des protestataires pacifiques ont été agressés et arrêtés à Baku, la capitale de l'Azerbaïdjan, durant un appel à la réforme démocratique, lancé de manière publique. D'autres opposants ont été arrêtés de manière préventive, avant l'évènement d'avril ». Dans sa déclaration du 5 avril 2011, le Forum de la société civile a fortement critiqué ces mesures. « Parmi les détenus se trouvent un fameux défenseur des droits de l'homme, l'adjoint du parti d'opposition, Musavat, et le président du National Statehood Party. Les condamnations ont été prononcées pour des accusations de rapt, de vandalisme, de contrevenant, d'avoir forcé le vote contre la volonté ou de l'avoir empêché. Le suivi de l'investigation pénale et du procès, par les organisations azéries de défense des droits de l'homme, montre que la procédure n'a pas été juste et que les accusations, de nature politique, se basent sur des conclusions louches. »

Le Comité de direction du Forum de la société civile du Partenariat oriental lance un appel, visant le gouvernement de l'Azerbaïdjan, pour la libération immédiate des prisonniers politiques et pour le respect de la liberté de parole et de réunion. Le Comité de direction du Forum considère que la condamnation est incorrecte et politiquement biaisée. Il demande aux gouvernements des Etats-membres de l'Union européenne, au Conseil de l'Europe, au Parlement européen, au Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et au Commissaire à l'élargissement et à la Politique européenne de voisinage, de communiquer aux autorités azéries leur désapprobation et leur appel à la libération immédiate. Le même Comité de direction critique les motivations politiques derrière les condamnations et considère que l'Azerbaïdjan se montre coupable de violer ses obligations de membre du Conseil de l'Europe et de partie de la Convention européenne des droits de l'homme. Il incite la Commission européenne, le Conseil de l'UE et les pays membres à poursuivre des consultations directes avec les représentants de la société civile pour le suivi des droits de l'homme et des libertés démocratique en Azerbaïdjan.



LA DECLARATION ADOPTEE A VARSOVIE, LE 29 SEPTEMBRE 2011, PAR LES MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE, A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DU PARTENARIAT ORIENTAL

Les participants à la Conférence du Partenariat oriental, qui a eu lieu à Varsovie, le 29 septembre 2011, ont adopté une déclaration dans laquelle ils expriment leurs inquiétudes, à propos de la violation continue des droits de l'homme et de l'existence de prisonniers politiques dans un certain nombre de pays du Partenariat oriental. A travers la déclaration, ils lancent un appel à la cohérence de politiques européennes visant le développement politique des pays du Partenariat oriental.

De plus, les participants à la Conférence ont demandé une assistance plus grande pour le Forum de la société civile du Partenariat.

La conférence internationale, appelée « La Conférence du Partenariat oriental : le chemin vers une communauté européenne démocratique, prospère et une société civile puissante », a eu lieu comme évènement accompagnant le sommet du Partenariat oriental, une des plus importantes activités organisées par la Présidence polonaise. Plusieurs personnalités ont participé à la conférence, comme M. Radosław Sikorski, Ministre des affaires étrangères de la Pologne, M. Štefan Füle, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, M. Nick Clegg, Vice-Premier ministre du Royaume-Uni, M. Jerzy Buzek, Président du Parlement européen, etc. L'AADL a été représentée par sa Directrice, Mme. Antonella Valmorbida.



L'AADL, PRESENTE A BRUXELLES POUR LES JOURNEES OUVERTES (LE 12 OCTOBRE 2011)

L'AADL et l'Agence de la démocratie locale CSS ont été présentes à Bruxelles, à l'édition 2011 de la « Semaine européenne des régions et des villes ».

Le 12 octobre, à l'atelier sur la macro-région « mer Adriatique-mer Ionienne », M. Saša Marinkov, mandataire de l'ADL CSS à Niš, a présenté l'AADL et

l'ouverture des ADL comme une des bonnes pratiques du « partenariat public-privé (PPP) ».

Lire davantage

A travers son exposé, il a expliqué aux représentants de plusieurs régions et villes européennes et de la Commission européenne la méthodologie de la coopération décentralisée. M. Marinkov a mentionné l'ADL CSS, créée grâce à la

coopération entre l'AADL et la Ville de Niš, comme une des premières bonnes pratiques du PPP dans le Sud de la Serbie. En effet, l'Agence a été établie en 2001, au centre de la Serbie, à Niš.

Parmi les bonnes pratiques du réseau des ADL, M. Marinkov a mentionné le projet « Youth-the right direction », mis en œuvre par l'AADL, de 2006 à 2009. Le projet a voulu et a réussi disséminer les opportunités ouvertes, par le programme communautaire « Jeunesse en action », aux jeunes du Sud-Est de l'Europe et du Caucase du Sud.

Description de la photo : M. Saša Marinkov parle à Bruxelles, à l'édition 2011 de « la Semaine européenne des régions et des villes ».

Photo : Le bureau de Bruxelles de l'AADL



European Movement
Mouvement Européen

LE CONSEIL DE MEI AUTORISE LA NOUVELLE ADHESION A L'AADL

Le 22 septembre 2011, en réunion à Bruxelles, le Conseil du Mouvement européen (MEI) a pris la décision de postuler pour une adhésion complète à l'AADL. Le Mouvement européen est une organisation internationale qui accepte

la totalité des tendances politiques, économiques, sociales et culturelles de la société civile. Le MEI souhaite « contribuer à l'établissement d'une Europe unie et fédérale, sur les principes de la paix, de la démocratie, de la liberté, de la solidarité et du respect des droits de l'homme. Il envisage assurer le cadre nécessaire à la participation citoyenne et aux organisations de la société civile, pour aboutir au développement d'une Europe unie. »

Ses 42 conseils nationaux et les 31 organisations affiliées travaillent pour rassembler les représentants des associations européennes, des partis politiques, des entreprises, des syndicats et des lobbyistes individuels.

En place depuis moitié siècle, le Mouvement européen a joué un rôle significatif dans la construction de l'Europe. Parmi ses objectifs, la place centrale l'occupe son désir d'avoir une influence positive sur le domaine politique, social et culturel de la société civile européenne. Il se présente comme groupe de travail, groupe d'information et groupe de pression. Le MEI est un groupe de travail et d'information à travers ses projets et activités. De plus, il fait partie de l'avant-garde impliquée dans la dissémination d'informations sur les activités et les affaires européennes. Le MEI est un groupe de pression grâce à l'influence qu'il exerce sur ses membres, à tous les niveaux et de tous les secteurs. Son réseau social a influencé les décisions de plusieurs structures comme le Parlement européen, la Commission, les parlements, les gouvernements et les autorités nationaux, le secteur des affaires, les associations industrielles, les ONG, etc., sur le secteur civil.



Non-Governmental
Organization
Lev Sapieha Foundation

L'AADL LANCE UN PROGRAMME DE FINANCEMENT EN CASCADE, POUR LA BIÉLORUSSIE, ET UN APPEL A PARTENAIRES, AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'AADL et ses partenaires biélorusses, la Fondation Lev Sapieha et l'Organisation biélorusse des femmes employées (BOWW), sont en train de

lancer de manière officielle le projet TANDEM. Le projet démarre avec un appel à propositions pour un financement en cascade et avec des activités, pour la promotion du développement durable en Biélorussie, prises en charge par les partenaires.

Le financement en cascade est ouvert aux ONG et aux villes biélorusses. Pour télécharger le guide et le formulaire de demande de subvention il faut suivre le lien plus bas. Le financement pour des initiatives civiques va jusqu'à 4.000 € et pour des projets de partenariat, jusqu'à 8.000 €. L'objectif du programme de financement est de soutenir les activités qui cherchent construire des relations et une coopération durables, entre les organisations de la société civile et les autorités locales, dans la période 2012-2013. La date limite pour envoyer une demande de financement est le 17 novembre.

A travers les demandes de partenariat, le comité de pilotage du projet TANDEM identifiera des partenaires internationaux (des ONG et des autorités locales) provenant de plusieurs pays européens et intéressés par les activités de réseau et par le développement démocratique de la Biélorussie. Ces partenaires internationaux seront impliqués dans un projet de partenariat pour soutenir la mise en place de TANDEM et pour poursuivre un échange d'expériences.

L'AADL encourage les ONG et les autorités locales souhaitant faire partie d'un échange d'expériences et souhaitant soutenir les activités de la société civile biélorusse. A la mi-décembre, une conférence sera organisée avec les groupes sélectionnés pour un financement et les partenaires internationaux. Le but de la conférence sera le débat mais aussi l'échange d'expériences et d'idées entre les représentants des projets à financer.

Les structures intéressées par un partenariat et/ou souhaitant recevoir plus d'informations, sont priées de contacter M. Peter Sondergaard, au courrier peter.sondergaard@aldaintranet.org et/ou au numéro +32 274 201 61.

Le projet TANDEM est financé par le programme communautaire « Les acteurs non-étatiques et les autorités locales dans le développement ».

Pour plus d'informations sur TANDEM, suivez le lien

Téléchargez ici le dossier de candidature EN RU



DU 29 SEPTEMBRE AU 1 OCTOBRE 2011, L'AADL A LA REUNION GENERALE DE RYBNIK (EN POLOGNE) SUR LE JUMELAGE DE VILLES

« Le jumelage de villes a préparé les esprits pour un débat au niveau international sur le concept de coopération décentralisée et sur la gouvernance locale. Les jumelages doivent être activés d'un point de vue politique et plus général » affirme Mme Antonella Valmorbida, Directrice de l'AADL, dans son discours à la réunion générale sur le « jumelage de villes ». Le Congrès a été organisé à Rybnik, en Pologne (du 29 septembre au 1 octobre), par le Conseil des communes et régions d'Europe (le CCRE), en collaboration avec l'Association des villes polonaises (association membre du CCRE) et la Ville de Rybnik. L'événement a été financé par la Commission européenne et il a été placé sous le patronage de la Présidence polonaise

Plus de 300 personnes de 31 pays européens ont participé à l'événement. Il s'est concentré sur les ressources du jumelage pour la construction de la citoyenneté européenne et des élargissements à venir. L'Association des agences de la démocratie locale a été un des associés et elle a participé à l'atelier sur « l'Europe XXL ». Le modérateur de l'atelier a été M. Tansel Kaya, membre de l'Assemblée des municipalités d'Istanbul.

Dans son discours, la Directrice de l'AADL, Mme A. Valmorbida, a affirmé « qu'on ne peut pas parler du développement général et du processus démocratique dans l'absence du processus de décentralisation, qui suppose des autorités locales opératives et une société civile puissante et participative. C'est un processus sine qua non car la paix, la stabilité et le développement ont besoin de la décentralisation. Un Etat centralisé et monolithique ne peut pas réussir. Même dans des pays centralisés comme la Chine, des formes d'autonomie et de décentralisation (appelées d'une autre manière) sont tout à fait nécessaires ». Le jumelage de villes permet l'amélioration des services publics, le développement des projets de coopération transfrontalière et des formes nouvelles de coopération, sur lesquels sont construites les politiques européennes (y compris les politiques de la cohésion sociale et du développement) et qui soutiennent la réforme administrative dans les pays en voie de transition. Mme Valmorbida a souligné « le rôle significatif des pouvoirs locaux et régionaux dans les pays (de l'Est et du Sud) en voie de transition (comme les pays de la CEI) et du jumelage (coopération entre les villes) pour la construction d'un environnement institutionnel stable. Un grand nombre de pays et de zones se trouvent à la recherche de solutions, raison pour laquelle nous devons soutenir le processus démocratique, la démocratie locale et la société civile. C'est pour notre bien, pour la stabilité de nos frontières et le renforcement de nos valeurs et convictions ».



L'AADL, PRESENTE EN UKRAINE, A LA CONFERENCE DE KIEV SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LES AUTORITES LOCALES ET LE PUBLIC (LE 13 SEPTEMBRE)

Le 13 septembre, l'Agence pour une initiative législative a organisé, à Kiev, la conférence « Le renforcement au niveau local, de la coopération entre les autorités et le public : les expériences des régions ». La conférence a été l'activité finale du projet « Le renforcement de la coopération entre les autorités et le public pour le développement local de la communauté », mis en œuvre par l'Agence pour une initiative législative

A l'occasion de la conférence, les participants ont présenté les résultats du projet et leur expérience sur la collaboration avec les autorités locales et régionales de l'Ukraine. L'AADL a présenté son activité et son mode opératoire, surtout dans les pays du Partenariat oriental, pour assurer la coopération entre les autorités locales et les citoyens. De plus, l'AADL a présenté son projet en Biélorussie, qui se ressemble au projet de l'Agence pour une initiative législative, et son agenda pour sensibiliser les institutions européennes sur la question du développement de la démocratie locale dans les pays du Partenariat oriental.

Les participants se sont engagés dans un débat sur les problèmes et les perspectives de la coopération entre les pouvoirs et la population de l'Ukraine. Un des débats initiés par les participants a eu pour thème l'adoption, au niveau local, d'un modèle progressif de démocratie participative.

L'Agence pour une initiative législative a récemment adhéré à l'AADL. Après la conférence, les deux ont commencé à négocier pour approfondir leur collaboration.



DES NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPERATION ENTRE LA REGION FRIUL-VENETIE JULIENNE (EN ITALIE), LE MONTENEGRO ET L'ADL A NIKSIC

Le 16 septembre, au forum de Cattaro (au Monténégro) ont été débattues les nouvelles perspectives de coopération de la Région italienne Frioul-Vénétie julienne avec le Monténégro. L'événement a été organisé par la région italienne

Frioul-Vénétie julienne, la Ville de Monfalcone, l'Association de la communauté italienne au Monténégro et l'ADL à Nikšić. Il est nécessaire de mentionner les principaux participants : M. Alessandro Perelli (de la Région Frioul-Vénétie julienne) et M. Lucio Gregoretti (de la Ville de Monfalcone), deux membres du Conseil d'administration de l'AADL, mais aussi M. Kerim Medjedovic, le mandataire de l'ADL à Nikšić.

Les autres participants sont : Mme. Silvia Altran, Maire de Monfalcone, M. Elio De Anna, Conseiller pour la Région Frioul-Vénétie julienne, M. Paolo Perugini, Président de la communauté italienne au Monténégro, M. Sergio Brabanti, Ambassadeur de l'Italie au Monténégro, M. Ettore Romoli, Maire de Gorizia, Mme. Silvia Acerbi, Vice-président d'Informest, M. Antonio Paoletti, Président régional de la Chambre de commerce, M. Fausto Biroslavo, journaliste et chargé de projets pour des initiatives de coopération dans la zone.

Avec la demande officielle d'adhésion (de septembre 2008), la République du Monténégro a démarré le processus d'intégration européenne, qui demande pour la période de préadhésion de porter les pratiques nationales aux standards européens, de moderniser les institutions sociales et le système économique.

La Région Frioul-Vénétie julienne s'intéresse au Monténégro grâce à sa population et à ses caractéristiques socio-économiques, grâce à ses contacts avec l'Agence de la démocratie locale au Monténégro et à l'intérêt de plusieurs sociétés régionales italiennes pour ce pays mais aussi grâce à la communauté d'italiens au Monténégro. En effet, la Région italienne a un intérêt stratégique pour le Monténégro.

Les participants au forum ont choisi de soutenir les programmes et les actions qui visent la citoyenneté participative, qui encouragent la participation démocratique et le développement de la société civile, pour garantir l'adoption de l'acquis communautaire. De plus, ils considèrent que le moment est idéal pour activer, au sein de l'Agence de la démocratie locale, un centre pour les initiatives visant le renforcement des capacités institutionnelles.



LA QUATRIEME ANNEE DE LA COOPERATION : RENFORCEMENT ET PARTAGE DES IDEES VERS UN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET L'INTERCULTURALITE

Le comité de pilotage final de la coopération entre la Basse-Normandie et la République de Macédoine s'est tenu du 12 au 15 septembre à Ohrid. Cette réunion annuelle des partenaires macédoniens et français a été l'occasion de faire un bilan des résultats de l'année quatre du projet et de réfléchir aux

activités futures.

Durant ces journées de travail, les partenaires et les coordinateurs ont analysé les activités axe par axe. Ils ont également étudié les possibilités de répondre à des appels aux projets européens et de travailler en réseau pour constituer un lobby pour défendre les intérêts de la coopération auprès des institutions européennes. Les priorités de la coopération sont l'appui au développement régional et aux municipalités, le développement de la coopération en lien avec les pays des Balkans et du Caucase, mais aussi, pour la première fois, le développement économique.

Le Programme de coopération décentralisée entre la Région Basse-Normandie et la République de Macédoine est coordonné par l'Association des agences de la démocratie locale (AADL). Pour plus d'informations, merci de consulter le site web de la Coopération <http://crbn-mk.courriers.info/> ou contactez Mlle. Katica Janeva, au courrier katica.janeva@aldaintranet.org.



« POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE : UNE SOCIETE CIVILE ET UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE », UN PROJET DE L'ADL CSS

L'ADL CSS travaille avec l'Association de jeunes et d'enfants pour le développement –Open Club pour la mise en œuvre du projet « Pour la réduction de la pauvreté : une société civile et un gouvernement responsable ». Cette

année, l'ADL se concentrera sur l'analyse de l'aide financière de l'Etat pour les enfants et les familles. L'analyse suivra les citoyens issus de groupes vulnérables de 5 villes serbes. Le projet est soutenu par l'Institute pour des communautés durables et le Ministère norvégien des affaires étrangères.

APPEL A PARTENAIRES

[ALDA call for partnership: IPA 2010 CROATIA - Supporting the efforts of CSOs for monitoring and promoting transparency, effectiveness, accountability and inclusiveness of public administration in fighting against corruption](#)

[ALDA call for partners: Cross-border Programme Serbia – Montenegro under the Instrument for Pre-accession Assistance \(IPA\), Component II](#)

[ALDA call for partnership: Cross-border Programme Serbia – Montenegro under the Instrument for](#)

Pre-accession Assistance (IPA), Component II, allocations for 2009, 2010, 2011 and leftover from 2008

ALDA call for partnership: Information and Communication Programme 2011 – BOSNIA AND HERZEGOVINA